



MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale, de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal de Lac-du-Cerf, le lundi 12 février 2007, à 19 heures à la salle municipale, 15, rue Émard, Lac-du-Cerf.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

NATURE ET EFFET :

Demande de dérogation mineure no : DPDRLO60162

Cette demande affecte la disposition réglementaire suivante :

Article 7.1.2 du Règlement de zonage 198-2000 et de la grille de spécifications.

Étant dans l'impossibilité de positionner un bâtiment de façon conforme et qu'il y a déjà une construction reconnue au rôle d'évaluation, ce qui confère un droit acquis, une demande de dérogation mineure est présentée.

Cette demande consiste en un empiètement de 3,19 mètres dans la bande de protection riveraine pour le coin est du bâtiment et à un empiètement de plus ou moins 2,03 mètres pour le coin ouest du bâtiment. Cependant, il n'y aura aucun empiètement dans les marges latérales et aucun empiètement dans la rive. La superficie du terrain est suffisante pour l'implantation d'un puits et d'une installation septique, en tout point conforme aux marges à respecter.

Le bâtiment existant fut construit en 1970 et jouit d'un droit acquis pour l'implantation de sa façade à 12,77 mètres de la ligne de front qui sera conservée.

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ

Lot P30, rang 8, Canton Dudley
42, chemin Faubert à Lac-du-Cerf

TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE POURRA SE FAIRE ENTENDRE PAR LE CONSEIL RELATIVEMENT À CETTE DEMANDE.

DONNÉ à Lac-du-Cerf, ce 24^e jour de janvier de l'an deux mille sept

Jacinthe Valiquette
Secrétaire-trésorière et directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

(Cet avis doit être publié au moins quinze jours avant la séance du Conseil)

Je, soussignée, Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, résidant à Lac-du-Cerf, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 24 janvier 2007, entre 16 et 17 heures.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 24 janvier 2007.

Jacinthe Valiquette
secrétaire-trésorière et directrice générale